

# LES PERSONNES ÂNÉES VIVANT SEULES

DANS LES MÉNAGES PRIVÉS\*, MONTRÉAL 2016

Quelle part des personnes âgées montréalaises vit seule ?  
Qui sont-elles et où vivent-elles ?

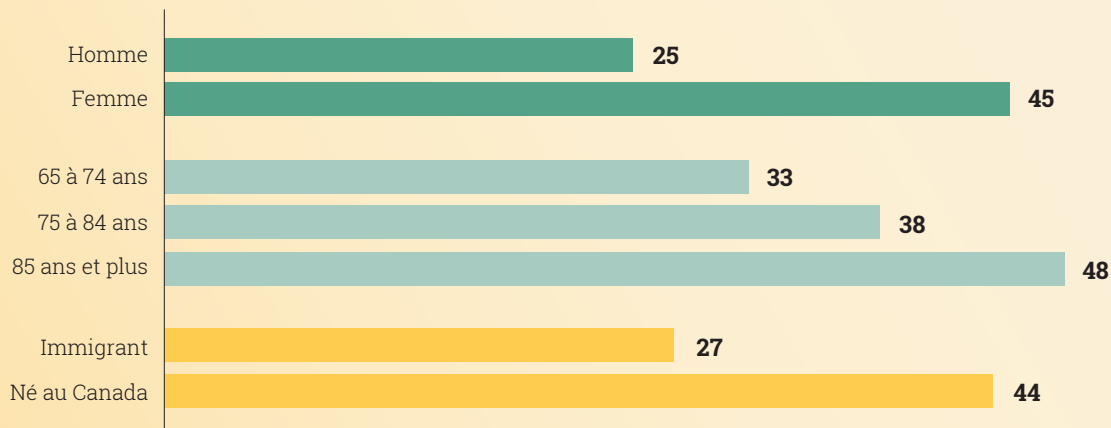
À quel point les conditions de vie des personnes âgées vivant seules diffèrent-elles de celles ne vivant pas seules ?

Parmi les personnes âgées vivant seules, qui sont celles plus à risque d'être désavantagées économiquement ?

**UNE PLUS GRANDE PART DE PERSONNES ÂNÉES VIVANT SEULES PARMİ LES FEMMES, LES 85+, ET LES PERSONNES NÉES AU CANADA**

## Proportion de personnes âgées vivant seules (%)

Montréal, Recensement 2016



## PLUS SUSCEPTIBLE DE VIVRE SEUL(E) À MONTRÉAL

Plus de **1/3** des personnes de 65 ans et plus vit seule (36%)

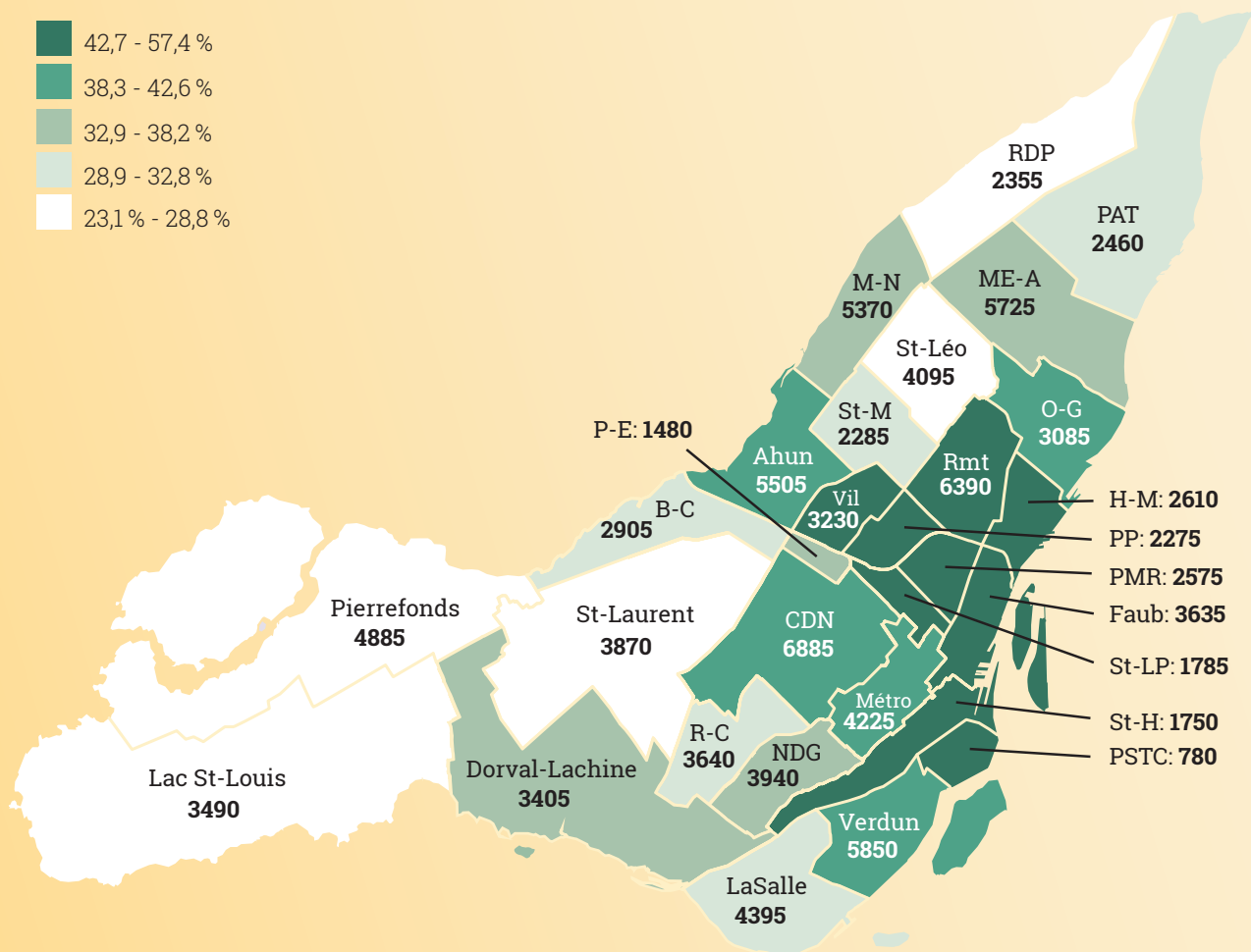
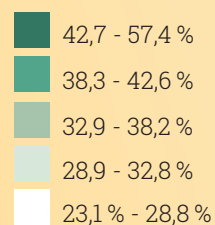


Cette proportion est bien plus élevée qu'ailleurs au Québec (29 %). Elle dépasse aussi largement celles des autres grandes villes canadiennes telles que Halifax (29 %), Toronto (27 %), Edmonton (25 %) et Vancouver (29 %).

\* Note : Le terme ménage privé désigne une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement privé tel un condo, une maison, ou un logement locatif (les habitations à loyer modique sont considérées des ménages privés). Les données présentées n'incluent pas les personnes demeurant en logements dits collectifs, soit des établissements servant à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires qui offrent certains services à leurs résidents.

## Répartition des personnes de 65 ans et plus vivant seules

Montréal (territoires de CLSC), Recensement 2016



La part de personnes âgées vivant seules est importante dans tous les secteurs de l'île de Montréal, mais elle varie grandement selon le territoire géographique (CLSC), oscillant entre 23 % à 58 %.

C'est toutefois dans les secteurs centraux de l'île que l'on retrouve les plus grandes proportions de personnes âgées vivant seules.

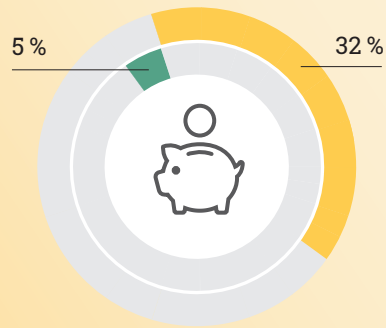
### Personnes de 65+ vivant seules

	Nombre	%
Faub : Des Faubourgs	3635	57,4
PMR : Plateau-Mont-Royal	2575	55,9
H-M : Hochelaga-Maisonneuve	2610	54,4
PStC : Pointe-Saint-Charles	780	50,5
PP : La Petite Patrie	2275	50,4
Rmt : Rosemont	6390	50
St-LP : Saint-Louis-du-Parc	1785	48,3
St-H : Saint-Henri	1750	47,4
Vill : Villieray	3230	47,4
Ahun : Ahuntsic	5505	42,6
Métro	4225	40,9
Verdun	5850	40,5
O-G : Olivier-Guimond	3085	39,1
CDN : Côte-des-Neiges	6885	38,3
M-N : Montréal-Nord	5370	38,2
NDG : Notre-Dame-de-Grâces	3940	37,5
ME-A : Mercier-Est-Anjou	5725	36,7
Dorval-Lachine	3405	36,6
P-E : Parc-Extension	1480	33,8
R-C : René-Cassin	3640	32,8
LaSalle	4395	32,4
St-M : Saint-Michel	2285	31
B-C : Bordeaux-Cartierville	2905	30,3
PAT : Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	2460	30,2
Saint-Laurent	3870	28,8
St-Léo : Saint-Léonard	4095	28,1
RDP : Rivière-des-Prairies	2355	24,7
Lac Saint-Louis	3490	24,5
Pierrefonds	4885	23,1

## DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES MOINS FAVORABLES POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES VIVANT SEULES



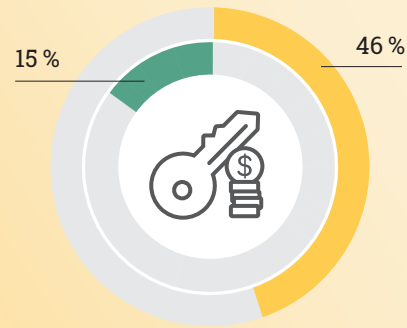
**Une proportion 6 X plus élevée vit sous le seuil de faible revenu (après impôt)**



La proportion de personnes âgées **sous le seuil de faible revenu (SFR)** atteint 32 % chez celles vivant seules, alors qu'elle est de 5 % chez celles vivant avec au moins une autre personne.

À MONTRÉAL, LE SFR POUR UNE PERSONNE SEULE EST DE 20 386 \$. POUR DEUX PERSONNES, IL EST DE 24 810 \$ (APRÈS IMPÔT).

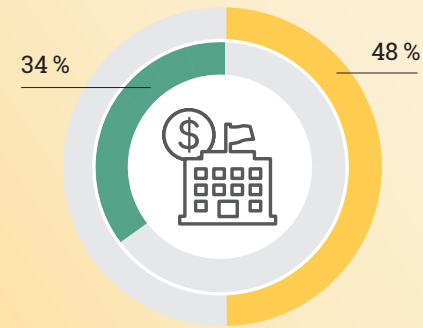
**Une proportion 3 x plus élevée consacre une part trop importante de son revenu à se loger**



46 % des personnes vivant seules consacrent **30 % ou plus de leur revenu à se loger**, comparativement à 15 % des personnes ne vivant pas seules.

À MONTRÉAL LES MÉNAGES DEVANT CONSACRER 30 % OU PLUS DE LEUR REVENU TOTAL (BRUT) POUR LES DÉPENSES D'HABITATION (EX. LOYER, TAXES, ÉLECTRICITÉ) SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE RESTREINDRE LEURS DÉPENSES POUR LES AUTRES BESOINS DE BASE.

**Une plus grande part reçoit le supplément de revenu garanti**



Près de la moitié (48 %) des 65 + vivant seuls reçoivent le **supplément de revenu garanti**, comparativement à 34 % chez les personnes ne vivant pas seules.

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI (SRG) EST UN TRANSFERT DÉDIÉ AUX PERSONNES DONT LE REVENU EST FAIBLE OU NUL. LE MONTANT EST DÉTERMINÉ CHAQUE ANNÉE EN FONCTION DU REVENU ET DE L'ÉTAT MATRIMONIAL.



## CERTAINS SOUS-GROUPES DE PERSONNES ÂÎNÉES VIVANT SEULES SONT PLUS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE SITUATION ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE

### PERSONNES ÂÎNÉES IMMIGRANTES

Bien que les personnes âgées immigrantes soient beaucoup moins susceptibles de vivre seules que les non immigrantes, celles qui sont dans cette situation sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans la pauvreté (SFR) (immigrants vivant seuls : 39 % c. non immigrants vivant seuls : 28 % - données non présentées) et à devoir consacrer une grande partie de leur revenu à se loger (immigrants vivant seuls : 50 % c. non immigrants vivant seuls : 45 %).



### FEMMES ÂÎNÉES VIVANT SEULES

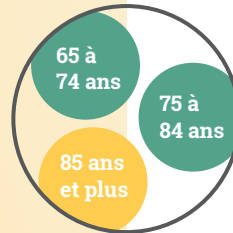
Près de la moitié des femmes vivant seules (48 %) consacrent 30 % ou plus de leur revenu total à se loger. Chez les hommes vivant seuls, une moindre proportion se trouvent dans cette situation (42 %).



### GROUPES D'ÂGE

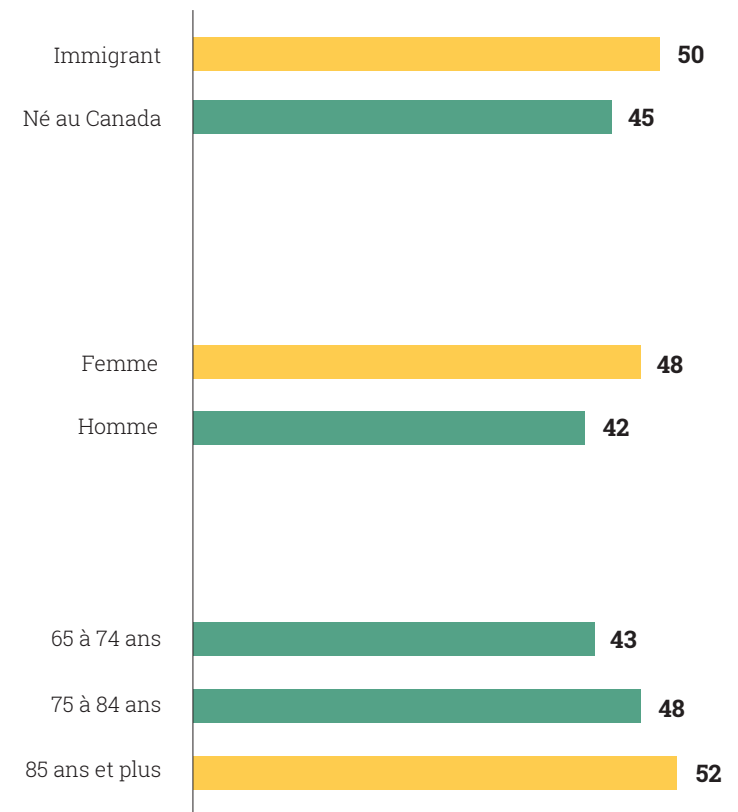
Chez les personnes ne vivant PAS seules, la proportion consacrant 30 % ou plus à se loger n'augmente que très légèrement selon les groupes d'âge (65-74 ans : 15 %; 75-84 ans : 16 %; 85 + ans : 17 % - données non présentées).

La situation est toute autre chez les personnes âgées vivant seules : elles sont beaucoup plus susceptibles de devoir consacrer une grande partie de leur revenu à se loger en avançant en âge (65-74 ans : 43 %; 75-84 ans : 48 %; 85 + ans : 52 %).



## Proportion (%) des personnes âgées vivant seules devant consacrer 30% ou plus de leur revenu à se loger selon le statut d'immigration, le sexe et le groupe d'âge

Montréal (territoires de CLSC), Recensement 2016



## PISTES DE RÉFLEXION

**Vivre seul est un phénomène contemporain qui est complexe et qui croît avec l'âge. À cet égard, la population aînée montréalaise se démarque du reste de la province. Cette réalité ne se vit d'ailleurs pas de la même façon pour les différents sous-groupes de celle-ci.**

- Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus vivant seules est plus élevé à Montréal qu'ailleurs au Québec ou dans les autres grandes villes canadiennes.
  - Ce sont surtout les femmes, les 85+ et les personnes nées au Canada qui sont les plus susceptibles de vivre seul;
  - C'est surtout dans les quartiers centraux que l'on retrouve les plus fortes proportions de personnes aînées seules.
- Les données présentées ici mettent en évidence que le fait de vivre seul est associé à des conditions socioéconomiques plus souvent défavorables.
  - Les dépenses liées au logement exercent une pression financière particulièrement importante sur les personnes qui habitent seules;
  - Parmi les personnes aînées vivant seules, on remarque que ce sont encore les femmes, et les 85+ qui sont plus susceptibles de devoir consacrer 30 % ou plus de leur revenu à se loger;
  - Si les personnes nées hors Canada sont moins susceptibles de vivre seules, celles qui sont dans cette situation font souvent face à des conditions économiques particulièrement défavorables.
- Le fait de vivre seul est souvent considéré, chez les personnes vieillissantes, comme un facteur de vulnérabilité et d'isolement. S'il s'agit d'un choix volontaire et assumé pour certains, c'est une situation imposée pour plusieurs.
  - Vivre seul constitue un facteur de risque bien documenté en ce qui a trait à l'espérance de vie et aux maladies du cœur;
  - Vivre seul peut avoir un impact sur la capacité financière d'accéder à certains services d'aide, car tous les coûts du quotidien sont assumés par la même personne.



## PISTES DE RÉFLEXION (SUITE)

### **Pour que les personnes âgées vivant seule puissent vieillir en santé et en sécurité, et ce, particulièrement dans un contexte de distanciation sociale, des pistes d'actions peuvent être considérées:**

- Développer des outils et programmes adéquatement financés de :
  - Repérage et référence des personnes âgées seules fragilisées sur le plan social;
  - D'accompagnement plus intensif pour les personnes qui n'ont pas accès à un réseau de soutien ou qui sont en situation de défavorisation ou de marginalisation, qui présentent des problèmes de santé mentale ou font partie de minorités culturelles, sexuelles ou linguistiques, etc.
- Assurer une protection accrue contre les pratiques frauduleuses et les tentatives d'abus auxquelles les personnes seules sont plus susceptibles d'être exposées.
- Éviter le double fardeau économique lié au fait que les personnes seules n'ont pas la possibilité de partager les coûts des services de soutien à domicile au quotidien.
  - Adopter des mesures de soutien au logement spécifiques aux personnes âgées seules, particulièrement les plus âgées, afin d'alléger leur fardeau économique;
  - Faciliter l'accès aux services de soutien quotidien et aux produits de bases à coûts modulés.
- Hausser le revenu et réviser la fiscalité des personnes âgées qui vivent seules.
  - Malgré l'existence d'un crédit d'impôt pour personne seule, ainsi qu'une allocation-logement aux personnes âgées ayant un taux d'effort supérieur à 30 %, les personnes vivant seules sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans la pauvreté et à consacrer une part jugée trop importante de leurs revenus pour se loger.
  - Rendre davantage accessibles les services qui visent à soutenir le maintien à domicile des aînés : certaines fournitures pour les soins médicaux, l'alimentation (incluant la livraison à domicile, l'accompagnement à l'épicerie ou les repas préparés), les déplacements, l'entretien ménager (incluant le «grand ménage» ou les travaux ponctuels tels que la peinture, le nettoyage de vitres), etc.
- Faciliter l'accès à l'information fiable et pertinente :
  - Vulgarisation de l'information;
  - Formation à l'utilisation des médias sociaux;
  - Formation à la recherche d'information pratique, telles les ressources disponibles dans un quartier.
- Innover dans l'offre d'opportunités et d'espaces de socialisation pour les aînés, notamment par le biais des technologies de communication et de façon à favoriser non pas une simple posture de consommateurs de services, mais une participation sociale, une implication active et une appropriation des activités par les aînés eux-mêmes.

### RÉFÉRENCES

- Statistique Canada. (2018). Recensement 2016, tableau CO-1955-T2 et CO-1975-T1. Commande spéciale de la Direction de santé publique de Montréal.
- Statistique Canada. (2019). Tableau 11-10-0241-01, Seuils de faible revenu (SFR) avant et après impôt selon la taille de la communauté et de la famille en dollars courants.
- Pantell, M., Rehkopf, D., Jutte, D., Syme, S. L., Balmes, J., & Adler, N. (2013). Social isolation : a predictor of mortality comparable to traditional clinical risk factors. *American journal of public health*, 103(11), 2056–2062. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2013.301261>

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal



Table de concertation  
des aînés de l'île de Montréal

### CRÉDITS

Une production conjointe de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) et de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM)

### RÉDACTION

Valérie Lemieux, DRSP  
Marie-Pierre Markon, DRSP  
Raphaël Massé, TCAÎM

### TRAITEMENT DES DONNÉES

James Massie, DRSP  
Maryam Bazargani, DRSP

MISE EN PAGE : Frédérique Beauchamp